



Communiqué de la CIP-IDF

Le combat de l'intermittence

mardi 22 juillet 2014, par [CIP-IDF](#)

JEUDI 24 JUILLET

CECI EST UN APPEL A LA GREVE

Depuis le 4 juillet, nous parlons, imaginons, réfléchissons à des moyens de nous mobiliser ensemble contre l'accord du 22 mars 2014, agréé le 26 juin dernier.

Parce qu'il est la suite logique de la réforme de 2003 contre laquelle nous nous battons...

Parce que l'accord dans son ensemble, bien au-delà des seules annexes 8 et 10, touche les plus précaires, mais aussi tous les salariés, à l'heure où 6 chômeurs sur 10 ne sont pas indemnisés.

Parce qu'aujourd'hui 86% des embauches se font en CDD, soit des emplois discontinus.

Parce que le 24 juillet se tiendra le dernier rendez-vous de la table de concertation et que nous devons peser de tout notre poids sur celle-ci.

Parce que nous devons faire savoir haut et fort que nos propositions doivent être soutenues. Parce que sans une mobilisation visible, nous n'avons aucune chance, absolument aucune, d'aboutir à un accord satisfaisant.

Parce que l'ouverture des négociations n'étant pas actée, la lutte doit être forte pour obtenir des garanties de résultat.

Parce que la grève demeure un outil de pression pertinent et entendu.

Les coordinations des intermittents et précaires et la CGT spectacle appellent

à une journée nationale de grève et d'actions jeudi 24 juillet 2014.

Nous appelons chacun, artiste, technicien, chaque compagnie, chaque équipe, chaque lieu, à se réunir en assemblée générale, à prendre la mesure et la gravité de cet accord, et à se mettre en grève, chacun pouvant faire valoir son droit de grève individuel.

Pour cette dernière journée du calendrier de concertation, et pour préfigurer la lutte dans les mois qui suivent, il est évident et primordial d'être nombreux et forts dans la contestation et la mobilisation.

Restons solidaires, mobilisés et déterminés.

Coordination des intermittents et précaires